

	Assemblée Générale	GOUV-AG-ENR-002
	COMPTE RENDU	Version 2 du 22/05/2024 1 page

DATE : 21/06/2024

Le Président, Jean-Luc BRUN, ouvre la séance à 14h15 dans les locaux de l'UDAF à Nevers.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 23 juin 2023
- 2 - Rapport moral 2023
- 3 - Rapport d'activités 2023
- 4 - Choix d'un commissaire au compte pour validation du bilan financier en septembre
- 5 - Point d'actualité 2024
- 6 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- 7 - Questions diverses

Compte Rendu :

Le Président Jean-Luc BRUN ouvre la séance en remerciant tous les présents, membres, élus, partenaires et financeurs, et présente la liste des absents excusés.

1 – Le PV de l'Assemblée Générale du 23 juin 2023 est approuvé

2 – Rapport moral par le Président Jean-Luc BRUN

Avant d'évoquer notre année 2023 à l'AFPLI, je souhaite parler du contexte dans lequel L'AFPLI évolue et d'évènements qui ont marqué l'année 2023. L'AFPLI agit dans un contexte international et cela a des conséquences.

Bien entendu, nous constatons avec tristesse que la guerre est revenue durablement sur le continent européen. L'espoir formulé après 1945 ne s'est pas réalisé, chasser les conflits armés de notre continent. Les Ukrainiens que nous accueillons dans nos ateliers sont les victimes directes de cette impossibilité pour les nations à résoudre leurs conflits pacifiquement. Notre rôle en tant qu'association de solidarité est de les accueillir chaleureusement et de les aider à s'intégrer le mieux possible par une bonne connaissance de la langue française.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le conflit israélo-palestinien qui a des conséquences profondes sur la société française et qui resurgir de vieux démons que nous pensions éteints. Mais ce ne sont pas les seuls à être victimes de conflits ou de discriminations qui arrivent dans notre pays. D'autres conflits dans le monde entraînent l'arrivée d'exilés en France et dans la Nièvre. C'est par centaines que pendant l'année 2023 nous avons inscrit des apprenants. 530 nouveaux exactement, auxquels s'ajoutent ceux déjà présents l'an passé. Christelle précisera cela dans le rapport d'activité.

C'est donc plus une attitude d'accueil que nous devons avoir qu'à des contraintes supplémentaires comme la loi immigration l'envisageait en 2023. Sur cette loi, je tiens à évoquer un point, celui de la diminution de l'aide médicale. Non seulement, il convient d'assurer une prise en charge correcte des personnes en migration, mais ne pas le faire est discriminatoire et dangereux.

Je note que certaines mesures ont été jugées inconstitutionnelles. Je voudrais ajouter que l'augmentation des niveaux de langue contenus dans la loi (A2 pour toute carte de séjour et B1 pour

la naturalisation) sera difficile à appliquer et je ne souhaite surtout pas que le niveau de langue soit considéré comme une barrière pour le maintien en France.

Enfin, je voudrais dire un mot sur le contexte du débat actuel qui va déboucher sur l'élection de nouveaux députés. En tant qu'association nous ne sommes pas concernés par le débat politique mais nous pouvons néanmoins déclarer que nous défendons des valeurs d'inclusion et non d'exclusion comme cela est malheureusement affirmé par certaines formations politiques.

En 2023, comment l'AFPLI a réagi devant ce contexte ?

Nous avons renforcé encore la qualité de notre enseignement en FLE sous plusieurs aspects : Avoir des bénévoles bien formés est une priorité associative et nous l'avons renforcé de trois manières. La formation, l'entrée dans l'activité et le suivi pédagogique. Notre groupe pédagogique a été très actif en 2023 et a mis en place un parcours que le nouveau bénévole suit pour être le plus à l'aise possible face aux apprenants.

Il faut ajouter que l'AFPLI possède un organisme de formation, de taille modeste, certifié Qualiopi qui nous permet de prendre en charge des salariés en tant que stagiaires. Notre intention, je le rappelle, n'est pas de développer cet organisme de formation, notre activité est prioritairement associative, gratuite et s'adressant à tout le monde, mais de permettre à des salariés de saisir une opportunité de formation. C'est particulièrement vrai en matière d'illettrisme. Et je fais donc la transition tout naturellement.

La deuxième remarque concerne l'illettrisme. Nous savons bien que sans maîtriser correctement la lecture et l'écriture, la vie est plus difficile dans notre société française très administrative et très informatisée. De plus, je voudrais souligner un point qui prend de l'importance avec les réseaux sociaux par lesquels transitent beaucoup d'informations fausses. Moins on a accès à la lecture de journaux, de livres, plus on est la proie de fausses informations car on ne peut pas les vérifier.

Objectif associatif depuis la création de l'AFPLI, nous déplorons depuis quelques années que les actions en direction de ces personnes ne soient pas à la hauteur des besoins. Nous saluons donc les efforts faits par l'ANLCI et sur le plan local l'implication des collectivités pour que plus de personnes puissent rentrer dans nos ateliers. Nous nous sommes organisés à l'AFPLI, nous avons créé un groupe de réflexion, des formations, des outils, et bien entendu participé aux journées nationales de septembre 2023. Nous espérons que les nouveaux moyens mis en œuvre par le département et les collectivités vont faciliter l'arrivée plus nombreuse de personnes en situation d'illettrisme à l'AFPLI.

En troisième point, notre activité en direction des enfants s'est enrichie de nouvelles initiatives qui ont été réalisées à partir de septembre. Diversification des activités, sorties éducatives, règlement intérieur fixant des limites plus précises sont quelques-unes des nouveautés 2023. Je rappelle que l'activité en direction des enfants est complémentaire de celle que nous menons en direction des adultes. Elle se décompose en trois parties ; les enfants à l'école élémentaire, les collégiens et les enfants allophones. Pour cette dernière catégorie, certains enfants sont les fils ou les filles d'apprenants qui fréquentent nos ateliers. Ainsi en s'adressant aux parents et aux enfants, nous sommes au cœur de notre projet associatif.

Le quatrième point se situe dans notre organisation interne. Avec des centaines d'apprenants, des bénévoles toujours plus nombreux, nous avons besoin d'une base de données qui non seulement nous permettent de connaître et d'archiver toute cette population mais aussi d'aider nos salariés à organiser l'activité et par exemple de gérer la création d'ateliers. C'est fait maintenant, et on peut dire que 2023 a vu la mise au point de notre base de données.

L'année 2023 a été aussi l'amélioration de notre réseau départemental. Nous sommes une association départementale avec tout l'intérêt que cela apporte pour la proximité de contact mais aussi la difficulté de gérer la cohérence de 12 lieux parfois très éloignés les uns des autres. La mise en place de deux nouvelles antennes, à Château Chinon et à Varennes Vauzelles nous permet de renforcer

ce réseau et de proposer à une plus grande population nos services. Et je le dis avec une certaine avance, ce sera probablement le nouveau chantier auquel l'AFPLI devra consacrer des forces.

Et surtout, nous avons eu un financement pour un poste supplémentaire de formateur. Financé par l'Etat via la DDETSPP, nous avons recruté Thomas à la fin de cette année 2023. C'est donc à la fois une reconnaissance de notre travail et un formidable coup de pouce à nos activités.

En conclusion, notre association a fait face à l'augmentation du nombre d'apprenants, à la nécessité de toujours mieux prendre en charge nos apprenants et s'est engagé dans une voie d'innovation. Bien sûr, tout n'est pas rose, nous œuvrons dans un contexte financier tendu et j'en profite pour remercier chaleureusement nos financeurs. Qu'ils sachent que nous faisons le maximum pour remplir notre objectif associatif et qu'ils qu'ils peuvent compter sur l'engagement des salariés et des bénévoles de l'AFPLI.

3 – Rapport d'activité par la Directrice Christelle Raulin

Rappel des objectifs de l'association : Prévenir l'illettrisme et l'analphabétisme, Favoriser par l'apprentissage, la maîtrise des savoirs de base ou l'accès à la langue française.

12 niveaux de langue sont proposés au siège de l'AFPLI

Les formateurs bénévoles :

Fin 2023, l'AFPLI compte 116 formateurs bénévoles actifs dont 22 nouveaux et de 5 salariés.

78 intervenants bénévoles se sont engagés sur le territoire de Nevers Agglomération (Varennes Vauzelles (ouverte en 2023) – Banlay – Grande Pâturage – Bords de Loire – Baratte Courlis) 67 interviennent au siège

36 interviennent dans les antennes autres que celles situées dans Nevers Agglomération (La Charité-sur-Loire – Cosne-sur-Loire – Prémery – Clamecy – Château Chinon – Imphy – Luzy)

Actions auprès des adultes

6 246 heures formateurs (contre 5397 heures en 2022) ont été dispensées, soit 20 293 heures apprenants (contre 16 273 heures en 2022)

Actions auprès des enfants

30 formateurs bénévoles, un jeune en service civique pour partie et deux salariés ont animé l'accompagnement scolaire pour 88 enfants et jeunes au siège de l'Afpli lors de 382 ateliers

Les enfants « primo-arrivants »

15 primaires ont été accompagnés avec 16 formateurs, soit 965 heures pour 606 heures formateurs. 28 collégiens et collégiennes avec 16 formateurs soit 1102 heures pour 580 heures formateurs

2 781 heures formateurs (contre 1375 heures en 2022) ont été dispensées, soit 5 014 heures (contre 2 209 heures en 2022)

Au total 4144 ateliers sont comptabilisés en 2023, soit 26 589 heures stagiaires pour 9 162 heures formateurs (en face à face, auxquels il faut ajouter les heures de préparation soit 7 679 heures) effectuées en 2023 dans notre département.

L'organisme de formation

39 stagiaires ont bénéficié de 642 heures de formation grâce à 5 formateurs (30 salariés de chantiers d'insertion de l'ANAR, 1 agent de la Commune de Varennes Vauzelles, 6 salariés du chantier d'insertion porté par l'ASEM de Nevers, 2 agents de Nièvre Habitat)

Evolutions et évènements en 2023 :

Ouverture d'une nouvelle antenne à Château Chinon le 27 février,

Ouverture d'une nouvelle antenne à Varennes Vauzelles,

Continuité des séances d'apprentissage du français au Centre Social ESGO,

Construction de nouveaux documents d'évaluation des apprenants, de procédures et d'un règlement intérieur pour l'activité avec les enfants par les membres du Groupe de Formation Pédagogique et les salariés,

Modifications du logiciel de gestion administrative,

Révision des contrats de maintenance pour réduire les coûts de fonctionnement de l'association,

Accueil de stagiaires, l'une pour valider son projet professionnel « formatrice en FLE », les deux autres dans le cadre de leur formation « formateur en FLE » et « assistante administrative,

Accueil d'un jeune homme en service civique pour renforcer les actions proposées lors de l'accompagnement à la scolarité,

Audit de surveillance validé de la certification QUALIOPi pour notre Organisme de Formation,

Deux formations de formateurs par le CLA de Besançon ont eu lieu en octobre, novembre et décembre, en Méthodologie FLE et Méthodologie Lutte contre l'illettrisme.

Participation,

Participation aux 10 ans des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme

Participation à diverses réflexions et nouveaux projets à créer sur notre territoire,

Participation à divers forums « Assises de la vie Associative », « accès aux droits pour tous » et « Vivre ensemble »,

Participation à la semaine de l'intégration en octobre ,

Membre du CA d'ESGO et de l'UDAF,

Co-présidence du Collectif Solidarité Nivernais.

Présentation de l'Association aux enseignants stagiaires de l'Education Nationale,

Etablissement d'un règlement intérieur pour l'accompagnement à la scolarité,

Visite dans nos locaux de Madame SAULAIS (DREETS) avec Madame CADORET (DDETSPP) et de Monsieur BAZIN, Président du Conseil Départemental.

L'adoption du rapport d'activité est votée à l'unanimité

4 – Perspectives 2024 :

Développement des réflexions pour développer la lutte contre l'illettrisme et les savoirs de base,
Travail sur le nouveau projet associatif,

Action « la vie au bord de l'eau » en collaboration avec la ville de Nevers,

Sortie en bord de Loire avec les enfants – primaires et collégiens – avec la Ligue du Protection des Oiseaux,

Formations de formateurs, en collaboration avec Ascali de la FOL,

Accueil d'une stagiaire dans le cadre de sa formation de formateur FLE,

Co-organisation de la conférence « emploi et vulnérabilité » avec le collectif Solidarité,

Préparation d'un court métrage avec le service communication de Nevers Agglomération pour donner envie aux personnes qui souffrent d'illettrisme d'intégrer une formation existante sur le territoire,

Un jour de présence dans deux galeries marchandes de Nevers pour présenter nos actions pour lutter contre l'illettrisme,

Une action prévue à La Charité-sur-Loire pour sensibiliser les apprenants à la gestion de budget avec la banque de France.

Le Groupe de Formation Pédagogique : Nathalie CARRE – membre du GFP

Le GFP accompagne les nouveaux bénévoles en mettant en place un parcours d'accueil une fois que ces derniers ont été reçus par la Direction. (observation des différents ateliers – Mise en place d'un tuilage d'une durée de 2 à 3 mois)

Il suit et conforte la pratique de l'ensemble des bénévoles en organisant des réunions par niveaux d'apprentissage 1 fois par trimestre (début des mois de décembre, mars, juin),
Ces réunions permettent d'échanger sur les bonnes pratiques, de Recenser d'éventuels besoins, de rééquilibrer les groupes en fonction de l'avancée des apprenants.

Il réfléchit à la mise en place d'évaluation en cours d'apprentissage

Il incite les nouveaux bénévoles à suivre les diverses formations proposées par les organismes de formation (CAVILAM et autres...)-

I

Témoignages lors de l'AG d'apprenants ayant bénéficié d'une formation à l'AFPLI :

Une personne originaire d'Afrique du Sud, dont le conjoint travaille à Nevers a bénéficié des cours de français Langue Etrangère de l'AFPLI, elle s'exprime dorénavant très correctement en français et va pouvoir exercer à nouveau son métier de kinésithérapeute en France. A cet effet, elle remercie très chaleureusement les différents formateurs qui lui ont permis d'accéder à ce niveau ainsi que le personnel de l'AFPLI pour son accueil et son écoute.

3 jeunes apprenants originaires d'Afrique qui parlaient le français avec difficulté, mais ne savaient pas l'écrire, ont suivi les cours de niveau ALPHA. Dorénavant ils s'expriment très correctement en français et l'écrivent. Ils remercient également très chaleureusement l'AFPLI, leur formatrice, qui leur a permis en plus de s'exprimer correctement et d'écrire le français, de prendre confiance en eux. Ils remercient également personnel de l'AFPLI pour son accueil et son écoute

5 - Choix d'un commissaire aux comptes pour validation du bilan financier en septembre :

Cette année le budget de l'Association dépasse 153 000 €. Un commissaire aux comptes doit donc être désigné pour 6 ans.

Il est proposé de retenir le cabinet CPB, dont le siège social est à Villapourçon, et l'établissement principal à Nevers. C'est un organisme de proximité qui intervient auprès d'autres structures spécifiques de l'économie solidaire et des associations.

Le choix du cabinet CPB est adopté à l'unanimité

Une nouvelle AG aura donc lieu le 27 septembre pour présentation et validation des comptes

6 – Renouvellement des membres du CA

2 membres quittent le CA :

Roger CLAY

Dominique THEVENOT

5 membres sortants se représentent :

Jean-Luc BRUN

Gérard Chatelet

Christine GAZET

Mireille GANTOIS

Brigitte PINDULIC

1 nouvelle candidature se présente :

Catherine POIRIER

Tous sont élus à l'unanimité

La séance est levée à 16 h 30 et se prolonge, après une réunion du CA pour l'élection du bureau, par le verre de l'amitié